Image not found or type unknown

Enfant et interdiction de contact

Par **Maureen Bouton**, le **26/01/2017** à **05:19**

Bonjour,
J'ai un ami qui as fait certaines erreurs dans sa vie, ce qui lui a valu plusieurs mois de prison. La dernière peine qu'il a eu lui a valu un petit séjour derrière les barreaux. À l'heure actuelle, il est sorti et rangé. Dans cette dernière affaire, son ex compagne était "complice". Ils avaient donc interdiction par le juge de se revoir. Mais l'amour a pris le dessus et ils ont quand même continuer de se revoir "en cachette".
Elle l'a malheureusement quitter il y a 2 mois. Sauf que, aujourd'hui, elle lui envoi un message pour lui apprendre qu'elle est enceinte de 4 mois et qu'elle ne veut pas qu'il ai de contact avec l'enfant, elle a également pris soin de partir vivre a 400 km de chez lui avant de lui annoncer la nouvelle.
Mon ami est en larmes a l'heure actuelle car cet enfant, il le voulait réellement plus que tout et elle le savais très bien. Cette femme lui a mis toujours mis des bâtons dans les roues..
Ma question est donc, si certaines personnes ont été ou sont dans le même cas, comment faire pour qu'il est un minimum de droit sur cet enfant sachant qu'au moment où elle est tombée enceinte, ils avaient interdiction de se voir ? Merci d'avance pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés